



A l'attention des familles

Objet : Inscriptions 2026-2027 via le portail famille

Chers parents,

La commune a décidé de mettre en place une inscription directement auprès du portail famille afin d'éviter la surconsommation de papier et permettre de fluidifier la gestion des temps périscolaires. Cette nouvelle procédure vous permettra d'inscrire votre ou vos enfants aux activités périscolaires en ligne en toute autonomie.

Ce portail est disponible 7 jours sur 7, 24h/24.

Il vous permettra de :

- Créer votre dossier en ligne,
- Gérer les inscriptions des enfants aux activités,
- Communiquer avec la Mairie grâce à la messagerie intranet,
- Consulter vos factures,
- Gérer vos informations personnelles : e-mail, numéro de téléphone, allergie alimentaire...

Pour cela, vous devez aller sur le site <https://parent.cantine-de-france.fr/V2/>, cliquer sur « vous êtes un nouvel utilisateur » et saisir le code **28652**.

Un tutoriel est à votre disposition en cliquant sur « aide ».

La saisie des données se fait une seule fois, pour toute la scolarité de votre enfant au sein de votre école.

Vous pourrez alors modifier vos données, ajouter un enfant, fournir au service périscolaire les éventuels documents demandés, envoyer des messages via la messagerie intranet.

Le Maire,
Hervé DIGAS

